

## Lettre aux dirigeants des clubs d'Ile de France

Chers amis dirigeants,

Contrairement à la plupart des autres sports, très majoritairement nos centres équestres assument leurs investissements et financements sans les aides de l'Etat et des collectivités locales. Ils assument ainsi l'équipement, le fonctionnement et l'encadrement des activités.

Malgré ce coût supplémentaire, notre fédération est pourtant la 3<sup>ème</sup> Fédération sportive française, et, c'est notre activité qui répond à l'ensemble de nos besoins économiques y compris la TVA que notre sport est le seul à payer. TVA à taux réduit que nous avons failli ces dernières semaines voir passer de 7% à 19.6%.

Grâce à l'énergie que j'ai développée conjointement avec le Président de la FFE, Serge LECOMTE et le Président du GHN, Pascal BIOULAC, nous avons pu convaincre les administrations, les ministères ainsi que les élus pour éviter le pire. C'est largement grâce à chacun de vous. En effet, notre crédibilité se mesure par notre nombre de licenciés, les résultats sportifs et par notre représentativité économique porteuse d'emplois.

Chacun d'entre nous doit aussi renforcer tant la FFE que le GHN grâce à nos adhésions toujours plus nombreuses.

Aujourd'hui, pour les raisons statutaires et légales que vous connaissez, vous êtes invités à voter pour une équipe que je vous propose de continuer à diriger. En effet, dans cette période de fragilité et de crise, il m'a semblé de mon devoir de vous proposer de poursuivre ma mission au CREIF. Vous connaissez ma philosophie sur la marche du CREIF. J'ai bien l'intention d'y rester fidèle :

Entre autres actions, nous aurons à prendre en considération trois projets :

- La participation de nos clubs durant les Jeux Equestres Mondiaux à Caen, le Haras du Pin, Saint-Lô et Deauville,
- L'implantation d'un pôle régional destiné aux clubs dont le principe a été validé à l'unanimité par le Comité Directeur,
- La délocalisation du CREIF dont les locaux sont devenus trop exigus en raison du développement de nos activités (manque de lieux de stockage) et de l'augmentation de l'effectif de permanents due à l'absorption de l'Union Equestre suite à ses difficultés structurelles de gestion

Le CREIF est notre bien commun et vous devez vous en servir comme d'un outil à votre disposition. D'autre part, je vous propose de vous y investir dans la mesure de vos compétences et de vos disponibilités.

Vous serez donc invités dans les semaines prochaines à répondre à un questionnaire destiné à définir les objectifs relevant de vos souhaits et de vos préoccupations pour servir d'axe d'action pour les quatre années à venir.

Il sera demandé aux volontaires de participer aux travaux des commissions, voire de les présider.

Chaque commission aura en son sein un représentant de chaque département désigné en accord avec les Présidents des comités départementaux.

Un représentant poney et tourisme seront selon le cas désignés pour ces actions spécifiques.

Pour les quatre années, chaque commission établira son programme et son budget répartis en 3 chapitres :

- formation,
- développement,
- investissement productif.

Avec les présidents des comités départementaux, nous travaillerons pour fédérer nos actions et en mutualiser le financement.

Enfin nous comptons sur vous pour que le CREIF soit encore plus près des clubs pour mieux vous servir.

Cordialement,

François LUCAS